

NUIT DEBOUT



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

NUIT DEBOUT GRENOBLE ENTAME SA MÉTAMORPHOSE

Dès le vendredi 8 avril, après une première tentative réprimée par la préfecture de l'Isère, **Nuit Debout Grenoble s'est organisée en construisant un campement permanent devant la MC2 pour faire face à la loi Travail et son monde.**

Dès les premiers jours des dizaines de personnes ont rejoint le campement pour y vivre, organiser une activité, cuisiner ou participer aux assemblées populaires.

En rassemblant des centaines de personnes quotidiennement, cette expérimentation sociale et politique a signé **une réappropriation de l'espace public de la ville et une tentative d'inventer une gestion démocratique de la vie quotidienne.**

Le mardi 17 mai 2016, l'Assemblée Populaire a voté la fin de l'occupation du campement de la MC2 sous conditions. **Il s'agit d'un processus qui dépend de l'aboutissement des revendications des camarades qui vivent sur le campement,** notamment sur la question des solutions d'hébergement.

Nuit Debout Grenoble entame de fait sa métamorphose. Il s'agit d'un choix de Nuit Debout Grenoble qui a ses propres raisons internes : **il ne s'agit aucunement d'une réponse aux injonctions des institutions.**

Désormais, l'assemblée populaire sera organisée dans des espaces publics de la ville de Grenoble : à Victor Hugo, à la MC2, au Jardin de ville ou ailleurs. Ces assemblées populaires auront pour objectif de poursuivre et amplifier la mobilisation contre la loi travail et son monde. **Les commissions continueront à se tenir, des activités et des actions seront proposées quotidiennement.**

Grenoble, le 18 mai 2016